ETAT DES LIEUX

LOI ALLUR 2016 DECRET N° 2016-382 DU 30 MARS 2016

□ d'entrée □ de sortie fait	le / /
-----------------------------	--------

Quand faire l'état des lieux?

Un état des lieux d'entrée doit être réalisé lors de la remise des clés (en pratique, le jour de la signature du bail) et joint au contrat de bail. Un état des lieux de sortie doit également être fait lorsque le locataire quitte le logement et rend les clés.

Qui peut faire un état des lieux?

Le propriétaire et le locataire doivent constater ensemble l'état des lieux d'entrée et de sortie, d'un commun accord et dans de bonnes conditions d'éclairage. Le logement doit contenir les équipements mentionnés au contrat de location. Ces documents doivent être établis par écrit en 2 exemplaires (un exemplaire pour le locataire, l'autre pour le propriétaire), et réalisé à l'amiable par le propriétaire et le locataire (ou un tiers mandaté par eux : agent immobilier par exemple).

Bon à savoir :

Le locataire peut demander au bailleur ou à son représentant de modifier l'état des lieux d'entrée dans les 10 jours suivant sa date de réalisation pour tout élément concernant le logement, et le premier mois de la période de chauffe concernant l'état des éléments de chauffage.

INFORMATIONS GENERALES	
☐ maison ☐ appartement Adresse du logement (préciser étage et porte au besoin) Nombre de pièces :	:
Prénom Nom du propriétaire (ou mandataire) :	
Prénom Nom du /des locataire(s) :	
1-RELEVES DES COMPTEURS	
□ ELECTRICITE Relevé du compteur (ligne 1): Relevé (ligne 2 si heures creuses): Date: Puissance: Localisation:	Etapes à suivre pour mettre votre futur compteur d'électricité et/ou de gaz à votre nom ☐ relever le compteur de votre ancien logement ☐ relever le compteur de votre nouveau logement ☐ appeler 09 87 67 95 12 (de 8h30 - 20h en semaine ou 9h - 17h le samedi)
□ GAZ Relevé du compteur (chiffres sur fond noir): Date:	RACCORDEMENT ELECTRICITE / GAZ 09 87 67 95 12 de 8h30 - 20h en semaine ou 9h - 17h le samedi Appel gratuit non surtaxé pour ouverture ou raccordement immédiat d'électricité et/ou gaz.

Page 1 sur 11 PARAPHES

□ EAU CHAUDE	
Relevé du compteur (chiffres noirs):	
Date : Localisation :	
Localisation	
□ EAU FROIDE	
Relevé du compteur (chiffres noirs):	
Date :	
Localisation:	
2-ETAT DES ELEMENTS DE CHAUFFAGE	
☐ Chauffage collectif	
☐ Chaudière individuelle Localisation :	Etat :
☐ Nombre de radiateurs eau :	
☐ Nombre de convecteurs électriques :	
☐ Ballon :Litres Localisation :	Etat :
DallottLittes Localisation	Ltat
3-REMISE DE CLES	
Nombre de clés :	
Entrée immeuble :	
Box/parking:	
Cave :	
Boîte aux lettres :	
Local poubelle :	
Autres :	

4-ETAT DES LIEUX PIECE PAR PIECE

Pour chaque pièce et chaque équipement, notez l'état et commentez les défauts.

ENTREE	Très bon état	Bon état	Etat moyen	Mauvais état	Commentaires
Murs					
Sols					
Plafond					
Portes, menuiserie					
Fenêtres (vitres, volets)					
Rangement, placard					
Electricité (lumière, prises,)					
Chauffage, tuyauterie					
Ventilation					
Commentaire général sur l'entr	ée			,	

SEJOUR	Très bon état	Bon état	Etat moyen	Mauvais état	Commentaires
Murs					
Sols					
Plafond					
Portes, menuiserie					
Fenêtres (vitres, volets)					
Rangement, placard					
Electricité (lumière, prises,)					

Page 3 sur 11 PARAPHES

Chauffage, tuyauterie							
Ventilation							
Commentaire général sur le séjour							
SALLE A MANGER	Très bon état	Bon état	Etat moyen	Mauvais état	Commentaires		
Murs							
Sols							
Plafond							
Portes, menuiserie							
Fenêtres (vitres, volets)							
Rangement, placard							
Electricité (lumière, prises,)							
Chauffage, tuyauterie							
Ventilation							
Commentaire général sur le séjour							
CHAMBRE 1 description:	Très bon état	Bon état	Etat moyen	Mauvais état	Commentaires		
Murs							
				•	,		

Page 4 sur 11 PARAPHES

Sols					
Plafond					
Portes, menuiserie					
Fenêtres (vitres, volets)					
Rangement, placard					
Electricité (lumière, prises,)					
Chauffage, tuyauterie					
Ventilation					
Commentaire général sur la c	hambre	1			
CHAMBRE 2 description :	Très bon état	Bon état	Etat moyen	Mauvais état	Commentaires
Murs					
Sols					
Plafond					
Portes, menuiserie					
Fenêtres (vitres, volets)					
Rangement, placard					
Electricité (lumière, prises,)					
Chauffage, tuyauterie					
Ventilation					
Commentaire général sur la c	hambre	2			

Page **5** sur **11** PARAPHES

CHAMBRE 3 description :	Très bon état	Bon état	Etat moyen	Mauvais état	Commentaires
Murs					
Sols					
Plafond					
Portes, menuiserie					
Fenêtres (vitres, volets)					
Rangement, placard					
Electricité (lumière, prises,)					
Chauffage, tuyauterie					
Ventilation					
Commentaire général sur la	chambre	3			

CHAMBRE 4 description :	Très bon état	Bon état	Etat moyen	Mauvais état	Commentaires
Murs					
Sols					
Plafond					
Portes, menuiserie					
Fenêtres (vitres, volets)					
Rangement, placard					
Electricité (lumière, prises,)					
Chauffage, tuyauterie					
Ventilation					

Page 6 sur 11	PARAPHES	
Page 6 sur 11	PARAPHES	

Commentaire général sur la chambre 4							
CUISINE	Très bon état	Bon état	Etat moyen	Mauvais état	Commentaires		
Murs							
Sols							
Plafond							
Portes, menuiserie							
Fenêtres (vitres, volets)							
Rangement, placard							
Electricité (lumière, prises,)							
Chauffage, tuyauterie							
Ventilation							
Evier (nb bacs, matière, couleur)							
Siphon, évacuation							
Joints							
Plaques de cuisson							
Hotte Aspirante							
Lave-vaisselle							
Réfrigérateur							
Autres							
Commentaire général sur la cu	isine	I	I	I			

Page **7** sur **11** PARAPHES

SALLE DE BAINS	Très bon état	Bon état	Etat moyen	Mauvais état	Commentaires		
Murs							
Sols							
Plafond							
Portes, menuiserie							
Fenêtres (vitres, volets)							
Rangement, placard							
Electricité (lumière, prises,)							
Chauffage, tuyauterie							
Ventilation							
Lavabo							
Douche							
Baignoire							
Autre							
Commentaire général sur la salle de bain							
wc	Très bon état	Bon état	Etat moyen	Mauvais état	Commentaires		
Murs							

Page 8 sur 11 PARAPHES

Sols

Plafond

Portes, menuiserie								
Fenêtres (vitres, volets)								
Rangement, placard								
Electricité (lumière, prises,)								
Chauffage, tuyauterie								
Ventilation								
Cuvette								
Mécanisme chasse d'eau								
Lave-mains								
Joints								
Autres								
Commentaire général sur les WC								
AUTRES PIECES	état		yen	état				
préciser :	Très bon état	Bon état	Etat moyen	Mauvais état	Commentaires			
preciser:	Très bon	Bon état	Etat mo	Mauvais	Commentaires			
preciser:	Très bon	Bon état	Etat mo	Mauvais	Commentaires			
preciser:	Très bon	Bon état	Etat mo	Mauvais	Commentaires			
preciser:	Très bon	Bon état	Etat mo	Mauvais	Commentaires			
preciser:	Très bon	Bon état	Etat mo	Mauvais	Commentaires			
preciser:	Très bon	Bon état	Etat mo	Mauvais	Commentaires			
preciser:	Très bon	Bon état	Etat mo	Mauvais	Commentaires			
Commentaire général	Très bon	Bon état	Etat mo	Mauvais	Commentaires			

Page 9 sur 11 PARAPHES

AUTRES PIECES préciser :	Très bon état	Bon état	Etat moyen	Mauvais état	Commentaires		
Commentaire général							
AUTRES ACCESSOIRES	Très bon état	Bon état	Etat moyen	Mauvais état	Commentaires		
Sonnerie							
Boîte aux lettres							
Antenne TV							
Interphone							
Portail électrique							
			•				
Autres : cave, balcon, loggia	a, terrass	se, buan	derie, sa	alle de d	ouche, garage précisez dans la zone ci-dessous.		

Page 10 sur 11 PARAPHES

CONDITIONS GÉNÉRALES

Conformément à l'article 3 de la Loi n° 89 – 462 du 6 Juillet 1989, un état des lieux doit être établi contradictoirement entre les parties lors de la remise des clefs au locataire, et lors de la restitution de celles-ci. Le locataire dispose d'un délai de 10 jours pour demander au bailleur ou à son représentant de compléter le présent état des lieux (pour l'état des équipements de chauffe, le délai est porté au 1er mois de la période de chauffe).

Les cosignataires reconnaissent avoir reçu chacun un exemplaire du présent état des lieux et s'accordent pour y faire référence lors du départ du locataire. Cet état des lieux est transmis : soit par e-mail au format PDF, soit par courrier si les cosignataires en font la demande auprès de l'expert.

Le locataire sortant ou son représentant est informé que les dégradations ou défauts d'entretien constatés sur le présent état des lieux peuvent relever de son éventuelle responsabilité après comparaison avec l'état des lieux d'entrée. Il reconnaît que des indemnités correspondant à des dégradations ou défauts d'entretien seront imputées sur son dépôt de garantie.

Le présent état des lieux établi contradictoirement entre les parties qui le reconnaissent exact, fait partie intégrante du contrat de location dont il ne peut être dissocié. Le présent état des lieux contradictoire a été dressé en deux exemplaires entre les soussignés qui le reconnaissent exact.

Le propriétaire ou son représentant	Le(s) locataire(s)
NOM et PRENOM	NOM et PRENOM
Signatures précédées de la mention« Certifié exact ».	Signatures précédées de la mention« Certifié exact ».

Fait à , le en exemplaires.

Page 11 sur 11 PARAPHES